

▷ **Inscription dès maintenant!**

## PAF 2017-2018, académie de Nice

*Inscriptions aux préparations concours et aux formations individuelles*

Tout enseignant qui formule une demande de formation dans GAIA doit en informer préalablement son chef d'établissement, qu'il s'agisse d'une préparation concours ou d'une formation individuelle.

*Pour cette année scolaire 2017/2018, la procédure de validation sera simplifiée.*



**Je suis enseignant,**

Je me connecte à l'aide de mes identifiants de messagerie académique à l'adresse suivante

<https://esterel.ac-nice.fr>

Période d'inscription Académie Nice

**Préparations concours**

**jusqu'au 25 juin 2017**



**Formations individuelles**

**du 22 mai au 17 septembre 2017**

Préparation Concours : 3,5€/heure  
Formation individuelle : 7€/heure

**Je suis chef d'établissement,**



Je récolte sur GAIA la demande d'inscription faite par l'enseignant de mon établissement.

Formiris méditerranée me contacte par téléphone pour confirmer ou non l'accord de départ en formation de l'enseignant.

Formiris méditerranée transmet au rectorat un récapitulatif des inscriptions accordées, qui permettra au Rectorat de déclencher l'envoi des convocations.

**Je ne saisis plus les inscriptions dans FormElie. Formiris méditerranée assurera un suivi budgétaire en lien avec le rectorat et reportera dans FormElie les présences effectives. Votre dotation établissement CRE sera imputée dès réception de ces présences.**

### Avant de partir en formation

L'enseignant peut ne pas être retenu à une formation, malgré la validation du chef d'établissement, par les services du rectorat, il lui appartient de se renseigner sur le site de GAIA avec son identifiant. Seule la convocation du rectorat confirme l'accord de participation à la formation.

L'enseignant part en formation muni de la convocation et d'un ordre de mission établi par le chef d'établissement.

### Pendant et après la formation

L'enseignant signe la feuille d'émargement (matin et après-midi).

Cet émargement ou à défaut une attestation de présence permettra une participation de Formiris aux frais annexes des enseignants, selon le barème en vigueur.

